

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, Mardi et Jeudi : 9h00 - 12h30 | 13h30 - 17h00

Mercredi et Vendredi : 9h00 - 12h30

# compte rendu

# COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Objet : Examen du prix de l'eau 2025

Date: Lundi 2 décembre 2024

Lieu: Siège du SIDERM à SPAY

Début de séance : 10h30

Fin de séance: 12h00

#### **DEPARTEMENT DE LA SARTHE**

**(38 82)** 

#### SYNDICAT INTER-COLLECTIVITE DES EAUX DE LA REGION MANCELLE

**68** 80

Le deux décembre deux-mille-vingt-quatre, à dix heures trente, la Commission Consultative des Services Publics Locaux, après convocation légale du vingt-cinq novembre deux-mille-vingt-quatre, s'est réunie au Siège du Syndicat, 3 rue des Noës 72700 Spay. Le Vice-Président du SIDERM, Monsieur Jean-Claude MOSER, en assure la présidence.

#### **PRÉSENTS**:

#### Pour le SIDERM:

✓ Monsieur MOSER Jean-Claude, Vice-Président.

#### Assistaient également :

- ✓ Monsieur BLOT Thierry, Directeur;
- ✓ Madame LEROUX Jennifer, comptable et gestionnaire des marchés publics.

#### Pour UFC-Que Choisir:

✓ Monsieur ANDRÉ Alain.

#### **EXCUSÉS**:

- ✓ Madame RENAUT Martine (Présidente du SIDERM);
- ✓ Monsieur HUBERT Lionel (Vice-Président du SIDERM);
- ✓ Monsieur JOUSSE Pascal (délégué du SIDERM);
- ✓ Madame PAPIN Sandrine (ARS);
- ✓ Monsieur GATELIER Sébastien (DDT).

Monsieur Jean-Claude MOSER ouvre la séance, remercie les présents et souhaite la bienvenue à Monsieur Alain ANDRÉ.

Monsieur Jean-Claude MOSER s'enquiert ensuite de savoir qui sera le secrétaire de séance.

Ce sera à *Monsieur Alain ANDRÉ* de l'assurer.

#### 1- APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 16 SEPTEMBRE 2024

*Monsieur Jean-Claude MOSER* demande, si des questions et des observations concernant le compte rendu de la dernière réunion de la CCSPL, sont à formuler.

Aucune observation n'est apportée au compte rendu. Il est approuvé à l'unanimité.

#### 2- EXAMEN SUR LE PRIX DE L'EAU 2025

*Monsieur Jean-Claude MOSER* laisse la parole à *Monsieur Thierry BLOT* pour présenter l'examen sur le prix de l'eau 2025.

# **CARACTÉRISTIQUES**

Siège social : Spay, 3 rue des Noës (données au 31/12/2023)

15 agents (2 postes vacants)
23 communes
38 484 habitants

18 714 abonnés (+ 115 par rapport à 2022)
687 kilomètres de réseau
27,07 abonnés par kilomètre
90,92 m³ consommés par abonné
99,9 % des compteurs équipés en télérelève
4 sites de production

3 réservoirs (dont 2 sites à double cuve)
2 surpresseurs

2 143 452m³ distribués en 2023



Services d'eau

Communes membres, partiellement desservies

Communes membres, totalement desservies

Compétence optionnelle : Assainissement Collectif des Eaux Usées (01/07/24 à Changé)

#### LES TENDANCES BUDGETAIRES

#### Des recettes de fonctionnement en baisse

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024 Projeté	Evo. 2024/2023
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 983 824 €	4 709 263 €	5 289 420 €	5 134 951 €	4 973 480 €	-3,14%
Produits des services (R70)	4 465 428 €	4 327 148 €	4 677 240 €	4 793 919 €	4 624 262 €	-4%
Autres produits (R75)	9 466	9 708	8 306 €	9 574 €	9 990 €	4%
Atténuation de charges (R013)	5 073 €	11 471 €	35 380 €	11 469 €	ε	-100%
Produits exceptionnels (R77)	228 422 €	87 361 €	249 219 €	6 714 €	62 952 €	838%
Reprises sur provisions (R78)	€ .	€	43 000 €	37 000 €	. €	-100%
Opérations d'ordre (042R)	275 435 €	273 574 €	276 276 €	276 276 €	276 276 €	0%

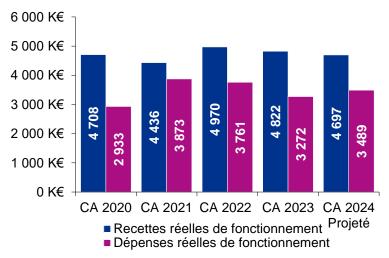
- En 2024, les recettes d'exploitation sont composées à 92,9% des produits des services avec 4,624 M€.
- Les produits des services comprennent la vente d'eau 2,74 M€ et l'abonnement 1,13 M€, les travaux de branchements 104 K€, la redevance agence de l'eau 449K€ et les autres taxes et redevances 146K€.
- Par rapport à 2023, on constate :
  - Une légère baisse des ventes d'eau (pas de restriction estivale mais contexte socio-économique très dégradé)
  - Des produits exceptionnels liés à la participation de l'Etat à la hausse des coûts d'énergie.

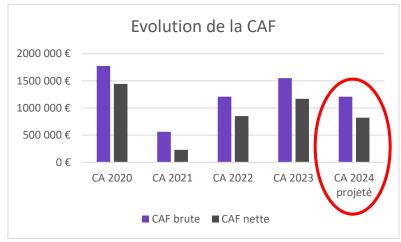
# Des dépenses de fonctionnement en hausse

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024 Projeté	Evo. 2024/2023
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 808 720 €	4 823 128 €	4 738 376 €	4 289 038 €	4 494 117 €	5%
Charges à caractère général (D011)	1 262 529 €	1 549 764 €	2 061 837 €	1 779 098 €	1 823 789 €	3%
Dépenses de personnel (D012)	753 277 €	778 827 €	857 622 €	807 836 €	896 693 €	11%
Atténuation produits (D014)	465 000 €	624 699 €	514 073 €	382 599 €	455 871 €	19%
Autres charges courantes (D65)	199 260 €	138 392 €	122 911 €	106 351 €	124 655 €	17%
Charges financières (D66)	189 581 €	182 191 €	178 159 €	173 530 €	165 620 €	-5%
Charges exceptionnelles (D67)	63 270 €	56 053 €	26 314 €	22 099 €	22 284 €	1%
Provisions (D68)	- €	543 000 €	37 000 €	28 000 €	2 000 €	-93%
Opérations d'ordre (042D)	875 803 €	950 201 €	940 460 €	989 525 €	1 003 206 €	1%

- L'augmentation des dépenses d'exploitation entre 2023 et 2024 est principalement portée par les charges à caractère général avec :
  - (achat d'eau LMM: + 100 k€, de licences informatiques et d'entretien du réseau (réparations)
- La hausses des charges de personnel s'explique par l'arrivée des personnels sur postes vacants en 2024 (-2,5 ETP en 2023).
- D014 : reversement Agence de l'Eau : année pleine

# Evolution des dépenses / recettes d'exploitation et des soldes d'épargne





Recettes d'exploitation en baisse / Dépenses d'exploitation +5% = baisse de l'épargne brute par rapport à 2023

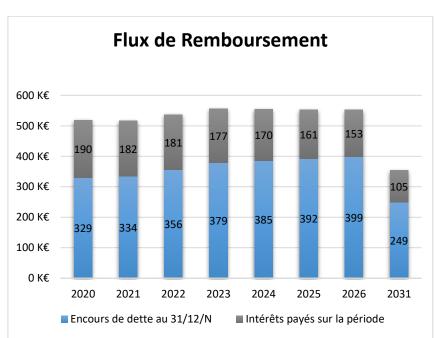
# Evolution du résultat d'exploitation

		CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024 projeté
Α	Recettes réelles de fonctionnement	4 708 389 €	4 435 689 €	4 970 144 €	4821675€	4 697 204 €
В	Dépenses réelles de fonctionnement	2 932 917€	3 872 927 €	3 760 916 €	3 271 513 €	3 488 911 €
C=A-B	CAF brute	1 775 472€	562 762 €	1 209 228 €	1 550 162 €	1 208 292 €
D	Remboursement du capital de la dette	329 070 €	334 054 €	356 091 €	378 546 €	384 783 €
E=C-D	CAF nette	1 446 402 €	228 709 €	853 137€	1 171 617€	823 510 €
F	Dotations aux amortissements	875 803 €	950 201 €	940 460 €	989 525 €	1 003 206 €
G	Reprises de subventions	275 435 €	273 574 €	276 276 €	276 276 €	276 276 €
Н	Cessions	371€	700€	0€	0€	0€
I=A-B+G-F	Résultat d'exploitation de l'année	1 175 104€	-113 865 €	545 044 €	836 913 €	481 362 €

- Pour que le résultat d'exploitation soit positif, l'épargne brute dégagée par le syndicat (recettes dépenses réelles de fonctionnement) doit pouvoir couvrir le solde des dotations et reprises de subvention.
- Hormis en 2021, le syndicat est parvenu chaque année à dégager un résultat d'exploitation positif. En baisse au vu des éléments précédents.

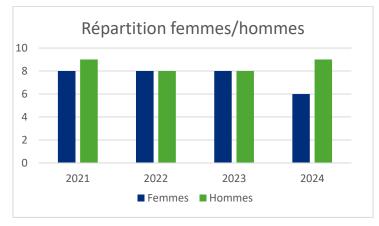
#### La dette

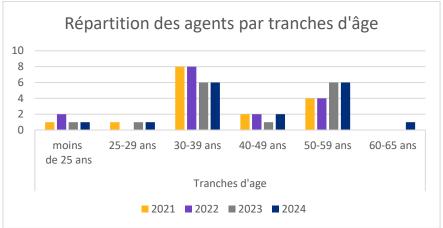


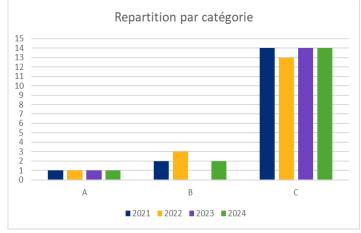


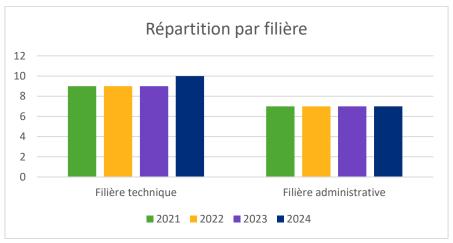
- Un emprunt de 500K€ a été contracté en 2022 pour la construction du nouveau siège (partie ateliers techniques)
- En 2024 la capacité de désendettement du SIDERM est **de 3,8 années**. Elle exprime la durée nécessaire (en années) pour rembourser la dette, si la totalité de l'autofinancement (CAF brute) dégagé sur la section de fonctionnement y est consacré.
- L'absence de nouvel emprunt conduit à consommer l'épargne brute pour investir. Le SIDERM devra envisager un emprunt dans les prochaines années pour reconstituer sa capacité d'autofinancement (à voir en fonction de l'extinction des emprunts en cours et de la dynamique recettes/dépenses.

# La Dynamique des Ressources Humaines









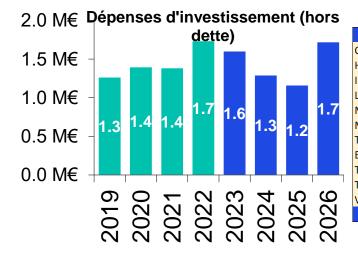
#### **LES GRANDES ORIENTATIONS**

# Maintenir une capacité à améliorer le service dans un contexte d'inflation des coûts et de baisse des recettes

- L'amélioration du rendement du réseau et du service aux usagers, passe par :
  - Le renouvellement du réseau
  - La sectorisation
  - L'évolution des solutions informatiques, notamment pour le pilotage du réseau (pression) et la recherche des fuites
- L'amélioration de la qualité de l'eau et de la continuité de service, passe par :
  - La maintenance préventive des forages
  - L'optimisation des filières de traitement et du pilotage des usines
  - L'amélioration de la sécurisation des sites et des maillages inter-services

#### La priorisation des investissements

#### PPI issu de l'étude financière KPMG



Intitulé	2023	2024	2025	2026
Compteurs	155 000	155 000	155 000	155 000
Hors programme	175 000	175 000	175 000	175 000
Informatique	15 000	15 000	15 000	15 000
Logiciel	50 000	100 000	20 000	20 000
Matériel divers	5 000	5 000	5 000	5 000
Mobilier	5 000	5 000	5 000	5 000
Tranche annuelle	550 000	600 000	600 000	600 000
Etudes	20 000	20 000	20 000	80 000
Travaux siège	400 000	30 000	30 000	530 000
Travaux usine	75 000	125 000	75 000	75 000
Véhicules	150 000	60 000	60 000	60 000
TOTAL	1 600 000	1 290 000	1 160 000	1 720 000

#### La vision globale

#### **Commentaires**

- La situation financière du SIDERM est saine sur les derniers exercices :
  - maintien de marges de manœuvre pour assurer un niveau d'autofinancement.
  - ☐ Capacité de désendettement autour de 3 à 4 ans
  - □ Investissement soutenu à hauteur de 6,1 M€ sur la période 2020-2024 et souhait de maintenir cet objectif

#### MAIS

- La hausse des coûts des prestations de service et des travaux de réparation va impacter significativement et durablement l'excédent de fonctionnement pour financer l'investissement.
- La réduction des ventes d'eau à LMM (basculement sur l'usine de l'Epau de 3 communes alimentées historiquement par le SIDERM) entraine des baisses des recettes sensibles des ventes d'eau, non compensées par la hausse tarifaire demandée à nos abonnés (-250 k€ VEG en 2024).
- Le marché de travaux pour la période 2024-2027 affiche une hausse des coûts de l'ordre de +25% par rapport au marché 2021.
- Le marché d'entretien réseaux pour la période 2025-2028 affiche une hausse des coûts de l'ordre de +30% par rapport au marché 2021.

#### La situation pour 2025

#### Des charges d'exploitation qui restent à des niveaux élevés :

- Tous les marchés ont pris entre 15 et 20% en 2 ans (indices de révision + hausse des prix unitaires) : impact environ 80 k€
- Frais de personnel: retour à une situation de plein effectif (contrairement à 2023 et 2024)
- Evolution logicielle (SIG, EGEE) = + 20 k€ / an
- Mais un retour à des coûts d'énergie au niveau pré-2022
- L'impact de la baisse des achats d'eau par Le Mans Métropole, effet progressif dès 2023
  - Pour 2024 (solde volumes 2023 Arnage + volumes 2024 Arnage + Mulsanne) : delta = -250 k€
  - Pour 2025 (solde volumes 2024 Arnage + Mulsanne + volumes 2025 Arnage Mulsanne Ruaudin): estimation = -350 k€
  - Pour 2026 et suivants (volumes 2025 Arnage Mulsanne Ruaudin) : estimation = 350 k€
- Une hausse des coûts d'investissement obérant le renouvèlement de réseau :
  - ➤ Hausse de 25% des prix des travaux entre marchés oct 2021 et nov 2023
  - L'impact pour 900 k€ de travaux est d'environ 225 k€
  - Le renouvellement des compteurs installés pour la télérelève à partir de 2010
  - + de 12 000 compteurs à changer entre 2025 et 2028 : env. 820 k€ d'achat matériel + temps personnel
  - Soit en lissage 168 k€ par an

SOMME CUMULEE = 450 à 500 k€ de recettes et/ou économies à rechercher pour maintenir la situation financière

#### L'évolution des tarifs

Evolution to	arifaire passée										
					SIDERM (après	séparation LI	VIM et intégrat	ion Ecommoy	')		
		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
parc hist	abo 15/20 mm	38,56	45	45,68	45,68	45,68	50	50	50	50	60
	%		16,7%	1,5%	0,0%	0,0%	9,5%	0,0%	0,0%	0,0%	20,0%
	m3	1,255	1,287	1,306	1,306	1,306	1,32	1,32	1,32	1,353	1,55595
	%		2,5%	1,5%	0,0%	0,0%	1,1%	0,0%	0,0%	2,5%	15,0%
ecommoy	abo 15/20 mm				36,5	40	45,2	47	50	50	60
						9,6%	13,0%	4,0%	6,4%	0,0%	20,0%
	m3				1,136	1,136	1,157	1,175	1,194	1,232	1,4784
						0,0%	1,8%	1,6%	1,6%	3,2%	20,0%
Inflation			0,20%	1,00%	1,80%	1,10%	0,50%	1,66%	5,20%	4,90%	2,10%
Indice TP10	)a		0,57%	1,42%	2,24%	1,55%	-0,72%	5,52%	7,63%	4,49%	1,00%
SMIC			0,62%	0,93%	1,23%	1,52%	1,20%	3,25%	5,63%	4,07%	3,13%
•											

Proposition pour 2025

60
0,0%
1,5870
2,0%

60
0,0%
1,5270
3,29%

1,80%
2,00%
2,00%
2,00%

Pour 2024, la loi de finances prévoyait +2,6% d'inflation, elle se situera plutôt autour de 2%. En 2025, +1,8% (estimation PLF)

De même, l'indice travaux se stabilise en 2024, après de très fortes hausses 2022-2023. Cependant, les réponses des entreprises de service et travaux continuent d'augmenter (marges à la hausse ?)

Les recettes du SIDERM sont contraintes par l'effet LMM et le faible dynamisme de construction.

Il convient d'être vigilant pour maintenir la marge opérationnelle. En 2025, modification des redevances Agence de l'eau : un effet à la hausse pour l'abonné

#### Le SIDERM doit donc

#### - dégager des recettes complémentaires :

En 2024, un effort de rattrapage significatif a été demandé aux usagers (rattrapage inflation cumulée). La hausse des tarifs doit être limitée aux besoins stricts.

#### - diminuer certaines charges de fonctionnement :

En développant ses travaux d'entretien réseau en Régie

En améliorant l'efficacité « métiers » : optimisation des temps de travail disponibles à des tâches de meilleures « plus-values »

### continuer à rechercher à se développer

Partenariat ou fusion/extension du territoire pour bénéficier de l'effet « taille » sur les frais « fixes » Intégration de territoire sur compétences optionnelles

#### PROPOSITION TARIFS 2025 – Eau Potable

#### SIDERM HORS ECOMMOY - + 0,81 € PAR MOIS

	2024	2025
Coût du m³ (hors abonnement et TVA) :	1,556 €	1,587 €
Abonnement annuel :	60,00€	60,00€
Coût du m³ (abonnement, TVA, agence de l'eau) *	2,536 €	2,625 €

<sup>\*</sup> Pour 120 m³ d'eau facturés (part siderm : +1,51% - part redevances : + 15,3%)

Coût annuel TTC pour 120 m<sup>3</sup>

(y compris redevances Agence de l'Eau)

2024:304,30€

2025 : 314,98 €

Soit + 10,68 €/an ou 0,81€/mois

NOTA: POUR UNE FACTURE MOYENNE D'ABONNE DOMESTIQUE (ENVIRON 70 M3/AN), 210,11 € TTC, SOIT + 6,22 € / AN ET 3,002 € / M3)

#### ECOMMOY – SIMULATION + 1,09 € PAR MOIS

2024	2025

Coût du m³ (hors abonnement et TVA) : 1,478 € 1,528 €

Abonnement annuel: 60,00 € 60,00€

Coût du m³ (abonnement, TVA, agence de l'eau) \* 2,454 € 2,563 €

# Coût annuel TTC pour 120 m<sup>3</sup>

(y compris redevances Agence de l'Eau)

2024:294,48€

2025:307,51€

Soit + 13,03 €/an ou 1,09 €/mois

#### PROPOSITION DE NOUVEAUX TARIFS:

- Tarif pour prélèvement ponctuel autorisé sur hydrant :
  - 55 € HT prestation de gestion + 2 € HT / m3
- Pénalité pour vol d'eau sur la voie publique :
  - Sur simple constat d'un agent SIDERM : facturation forfaitaire de 250 m3 (500 en cas de récidive) + frais de remise en état éventuel du point d'eau
- Tarif pour contrôle des installations intérieures (cas d'une ressource alternative)
  - 100 € HT pour contrôle + rapport

#### **ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES**

#### Depuis le 01/07/2024 : compétence Assainissement Collectif pour Changé

- En 2024, reprise des éléments budgétaires et des marchés de la commune : opérations administratives de transfert comptables et juridiques.
- Point particulier Engagements du SIDERM à :
  - poursuivre la mise en œuvre du PPI
  - suivre la trajectoire tarifaire / financière (sous réserve inflation et coût réel des travaux)

<sup>\*</sup> Pour 120 m³ d'eau facturés

• Exercice 2024 SIDERM sur 1 semestre

Les résultats du CA2024 ne sont pas probants en l'état :

- transfert partiel/provisoire des excédents de clôture
- visibilité partielle des coûts de fonctionnement (frais de structure / clé de répartition)
- Exécution du PPI issu du Schéma Directeur réalisé en 2021
  - 2 chantiers repris en cours de réalisation : env. 620 k€ HT de Travaux
  - étude de réhabilitation / extension de la station d'épuration : env. 1,7 M€ HT de travaux

#### Le service Assainissement en quelques chiffres (RPQS 2023) :

Population communale de Changé : environ 6 800 habitants, dont 4 500 environ raccordés à l'assainissement collectif

**2 143** abonnés au 31/12/2023

31 km de réseau, 12 postes de refoulement, 1 STEP 5333 eqhab

129 923 m3 facturés en 2023

Schéma directeur : 2021 – 1 PPI ambitieux : 3,8 M€ HT

Tarifs		Au 01/01/2023	Au 01/01/2024				
Part de la collectivité							
Part fixe (€ HT/an)							
	Abonnement (1)	49,2 €	50,43 €				
Part proportio	onnelle (€ HT/m³)						
	Prix au m³	2,205 €/m³	2,26 €/m³				
Autre :		€	€				
	Taxes et redeva	ances					
Taxes							
	Taux de TVA (2)	10 %	10 %				
Redevances							
	Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0,16 €/m³	0,16 €/m³				
	VNF rejet :	€/m³	€/m³				
	Autre :	€/m³	€/m³				

Facture type	Au 01/01/2023 en €	Au 01/01/2024 en €	Variation en %				
Part de la collectivité							
Part fixe annuelle	49,20	50,43	2,5%				
Part proportionnelle	264,60	271,20	2,5%				
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant à la collectivité	313,80	321,63	2,5%				
Taxes et redevances							
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	19,20	19,20	0%				
VNF Rejet :			%				
Autre :			%				
TVA	33,30	34,08	2,4%				
Montant des taxes et redevances pour 120 m³	52,50	53,28	1,5%				
Total	366,30	374,91	2,4%				
Prix TTC au m³	3,05	3,12	2,3%				

- Règle tarifaire générale pour financer le ppi :
  - + 2,5% / an sur les tarifs / +50 € sur la PAC

	2024	2025
Coût du m³ (hors abonnement et TVA) :	2,260 €	2,317 €
Abonnement annuel :	50,43 €	51,69€
Coût du m³ (abonnement, TVA, agence de l'eau) pour 120 m3	3,124 €	3,126 €
Participation à l'Assainissement Collectif	2 300 €	2 350 €

# Coût annuel TTC pour 120 m<sup>3</sup>

(y compris redevances Agence de l'Eau)

2024:374,91€

2025 : 375,18 €

*Monsieur Alain ANDRÉ* constate que les caractéristiques du SIDERM sont toujours bien résumées. Il souhaite connaitre l'équilibre hommes/femmes du personnel du Siderm.

*Monsieur Thierry BLOT* répond qu'il y a plus d'hommes, 11 hommes et 6 femmes mais précise qu'une femme à un poste au service technique et un homme au service administratif.

*Monsieur Thierry BLOT* indique qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, le SIDERM représentera 22 communes au lieu de 23. Il s'agit d'une fusion entre les communes de Laigné-en-Belin et Saint-Gervais-en-Belin qui deviendra Laigné-Saint-Gervais.

En ce qui concerne la consommation par abonné, *Monsieur Thierry BLOT* précise qu'un abonné domestique consomme en moyenne aux alentours de 70 m<sup>3</sup>.

*Monsieur Alain ANDRÉ* précise que cette information est très importante pour le consommateur et qu'il faudrait communiquer à ce sujet.

*Monsieur Thierry BLOT* ajoute qu'il faut en discuter avec les élus du SIDERM et alors, pourquoi ne pas, communiquer dans une newletter ?

Monsieur Thierry BLOT informe que le SIDERM souhaite maintenir le prix de l'abonnement et augmenter la part eau et précise que la nouvelle réforme des redevances par l'agence de l'eau aura un impact sur les taxes (environ 15%).

*Monsieur Alain ANDRÉ* rappel que l'abonnement a déjà augmenté de 30 % l'année dernière et constate que pour les abonnés qui consomment peu, 60 % de leur facture concerne l'abonnement.

*Monsieur Thierry BLOT* indique que depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024, le SIDERM a un budget supplémentaire suite à la prise de la compétence assainissement collectif pour la commune de Changé.

*Monsieur Thierry BLOT* précise qu'il y a une diminution des recettes car le SIDERM vend moins d'eau à Le Mans Métropole et qu'il y a eu une augmentation des charges en 2024.

*Monsieur Alain ANDRÉ* fait remarquer que l'on ne paye pas « la matière eau » et demande si le tarif convenu d'achat de l'eau est bien justifié.

*Monsieur Thierry BLOT* répond que ce tarif a été déterminé avec le Mans Métropole et qu'effectivement on ne paye pas, on paye le service de l'eau.

*Monsieur Thierry BLOT* informe qu'il y a 13 secteurs de distribution et donc une amélioration du rendement du réseau. Ecommoy a une bonne capacité pour la mise en place d'une sécurisation.

En ce qui concerne les projets pour 2025, *Monsieur Thierry BLOT* indique que le parc compteur doit être renouvelé car les compteurs arrivent à 15 ans d'ancienneté. Aussi, une équipe régie doit être développée pour effectuer des petits travaux. Cependant, les marchés de travaux et d'entretien du réseau doivent être renouvelés et il y a une hausse des coûts.

*Monsieur Alain ANDRÉ* précise que pour les travaux en régie, il faut regarder le coût immédiat mais aussi le coût à terme.

Monsieur Thierry BLOT ajoute que cela permet d'enrichir la capacité des agents.

Monsieur Alain ANDRÉ est d'accord avec cet argument « C'est très important, il ne faut pas le négliger ».

Monsieur Jean-Claude MOSER demande l'avis de la commission sur l'examen du prix de l'eau 2025.

La commission émet un avis favorable.

*Monsieur Thierry BLOT* lève la séance et remercie *Monsieur Alain ANDRÉ* pour sa présence et son investissement pour le SIDERM.

Monsieur Alain ANDRÉ souligne la qualité du travail de l'ensemble des services.

La séance est levée à 12h00.